Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260615-CC_2026_154-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 15/06/2026
Délibération n°45

L'an deux mille vingt-six, lundi quinze à dix-huit heures, se sont réunis, les membres du Conseil communautaire de REDON Agglomération, sous la présidence de M. Jean-François MARY, Président, dûment convoqués le mardi neuf du mois de juin deux mille vingt-six.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	62
Présents	52
Votants	54
Vote	
Pour	54
Contre	0
Abstention	0

En présence de l'ensemble des membres du Conseil communautaire à l'exception de :
Dominique RENOU-COLMONT, déléguée d'Allaire, donne Pouvoir à Yoann LE FOL, Delphine BOUTON, déléguée d'Avessac, donne Pouvoir à Hubert DU PLESSIS, Daniel BARRE, délégué de Bains-sur-Oust, Jean-Yves COLLEAUX, Maire de Langon, Nicolas DEBRAY, Maire de Saint-Just, remplacé par sa suppléante Sandrine GAUDIN, Fabrice SANCHEZ, Maire de Massérac, remplacé par son suppléant Régis CLAVIER, Gaël PICHON, déléguée de Béganne, Andrée LE ROUX, déléguée de Langon, Rémi BESLE, délégué de Plessé, Pierrick LE BOTERFF, Maire de Saint-Vincent-sur-Oust, Mathilde DUMONTET, déléguée de Saint-Vincent-sur-Oust, Anthony DEBOUARD, Maire de Béganne

Secrétaire de séance : Pierrick LAUNAY

FAMILLE AUTONOMIE SANTE - INTERCLIC 44 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE REDON AGGLOMERATION

Annexe : Statuts de l'Association

La présente délibération a pour objet de désigner les représentants de REDON AGGLOMERATION pour siéger au sein de l'Association INTERCLIC 44

Rapport de Monsieur Jean-François MARY, Président,

Crée en 2015, l'association INTERCLIC 44 regroupe les CLIC intervenant en Loire-Atlantique. Elle a pour objet de :

- Promouvoir la coordination gérontologique,
- Fédérer les CLIC autour de projets communs,
- Représenter les CLIC auprès des partenaires institutionnels et financeurs,
- Coordonner les actions des organismes y adhérant,
- Promouvoir la mutualisation des moyens,
- Favoriser les relations avec les partenaires sociaux, médicaux et paramédicaux,
- Porter des manifestations en lien avec le sujet.

Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260615-CC_2026_154-DE

Le conseil d'administration est composé de 2 collèges :

- Un collège d'administrateurs des CLIC (chaque CLIC désigne un titulaire et un suppléant)
- Un collège des coordinateurs de CLIC.

VU les statuts de l'Association INTERCLIC 44;

CONSIDERANT le renouvellement des instances communautaires de REDON Agglomération ;

CONSIDERANT la nécessité de désigner de nouveaux représentants de REDON Agglomération au sein de l'Association INTERCLIC 44 de nommer un titulaire et un suppléant ;

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **de nommer, représentants de REDON Agglomération au sein de l'Association InterCLIC 44 :**
  - **Titulaire : Rose-Line PREVERT**
  - **Suppléant : Dominique RENOU-COLMONT**
- **d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette décision.**

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A 54 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance le 15/06/2026

Le Secrétaire de séance,
Pierrick LAUNAY

Le Président,
Jean-François MARY

REDON Agglomération
3 Charles Sillard
35 605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34